

## Aide pour constituer un dossier MDPH

### **Votre dossier de demande comportera :**

- Le formulaire de demande CERFA complété
- Le certificat médical CERFA complété
- Le GEVA-Sco (qui sera rempli par l'école)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une pièce d'identité
- Une copie de justificatif de filiation : copie livret famille (page parents + page enfant concerné) ou extrait acte naissance.
- tous bilans en votre possession (orthophoniste, psychomotricien ...)
- selon les demandes, un bilan ou avis psychologique (notamment pour les demandes d'orientation, une demande d'accompagnement par un SESSAD ...)

### **Les champs à renseigner dans le formulaire de demande CERFA sont les suivants :**

- **page 2:** renseignements administratifs
- **page 4:** à dater et à signer
- **page 8, B** votre vie quotidienne: le projet pour votre enfant (facultatif, et vous pouvez aussi joindre un courrier : c'est la première chose qui est lue en commission MDPH : ici est le seul endroit où vous pouvez parler de la répercussion du handicap sur la vie quotidienne, expliquer pourquoi vous souhaitez demander les compensations ...)
- **page 9 :** indiquer la scolarisation actuelle
- **Page 10 :** si ces informations figurent déjà dans le GEVA-Sco, possible d'écrire "voir gevasco"
- **page 11, C2 :** les besoins en vie scolaire (à cocher)
- **page 12, C3 :** nature des demandes
- **page 17, E2 :** précisions concernant vos demandes : écrivez ici ce que vous demandez

**Dossier à envoyer à :** MDPH - 6A rue du Verdon – 67100 STRASBOURG

Conseil : si vous le pouvez, photocopiez, scannez ou photographiez toutes les pièces du dossier pour en garder une copie avant d'envoyer le courrier

-----  
Pour toute question, vous pouvez contacter : **Rachel GOLDSCHMIDT**  
**Enseignant Référent pour la scolarisation des élèves en situation de Handicap**  
courriel : [referent67.sud3@ac-strasbourg.fr](mailto:referent67.sud3@ac-strasbourg.fr) téléphone : 06 03 16 55 68